



**PREFET DE LA SARTHE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N° 77 - NOVEMBRE 2018**

# SOMMAIRE

## DDFIP 72

- Arrêté du 16 novembre 2018 relatif au régime d'ouverture au public des services de la Direction des Finances Publiques de la Sarthe



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA SARTHE**

23 place des Comtes du Maine  
72002 LE MANS cedex 01

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public  
des services de la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe.**

**Le Directeur départemental des Finances publiques de La Sarthe**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2015 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture et en matière de régime d'ouverture au public, des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Sarthe;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les horaires d'ouverture des services de la direction départementale des finances publiques de la Sarthe sont modifiés à compter du 19 novembre 2018.

Le détail des nouveaux horaires est joint en annexe du présent arrêté.

**Article 2 :**

Le précédent arrêté du 24 octobre 2018 relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de la Sarthe est abrogé.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services mentionnés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Fait au Mans, le 16 novembre 2018

Par délégation du Préfet,

signé

Thierry POURQUIER

**ANNEXE A L'ARRETE DU 16 novembre 2018**

**HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES AU PUBLIC À COMPTER DU 19 novembre 2018**

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
DIRECTION Place des Comtes du Maine	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15		8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	
									Caisse fermée	
CENTRE DE CONTACT de la Sarthe (seulement téléphone) 0 811 700 724	8H30-19H		8H30-19H		8H30-19H		8H30-19H		8H30-19H	
CDFP Avenue de Gaulle	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15		8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	
Trésorerie hospitalière du Mans		13H30-16H	9H-12H30	13H30-16H	9H-12H30	13H30-16H	9H-12H30	13H30-16H	9H-12H30	13H30-16H
Le Mans Ville	9H-12H	13H30-16H	9H-12H	13H30-16H	9H-12H		9H-12H	13H30-16H	9H-12H	13H30-16H
Le Mans agglomération mancelle et amendes	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	
SPF Le Mans	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	13H30-16H	8H45-12H15	13H30-16H
CDFP La Flèche	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H			8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H
Trésorerie de Sablé sur Sarthe	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H		8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	
CDFP Mamers	8H45-12H		8H45-12H		8H45-12H		8H45-12H		8H45-12H	
CDFP Saint-Calais	9H-12H	14H-16H	9H-12H	14H-16H			9H-12H	14H-16H	9H-12H	
Trésorerie de Connerré	8H45-12H15		8H45-12H15	13H30-16H			8H45-12H15		8H45-12H15	
Trésorerie de Fresnay sur Sarthe	8H30-12H	13H30-16H	8H30-12H	13H30-16H			8H30-12H	13H30-16H		
Trésorerie d'Ecommoy			9H-12H	13H30-16H	9H-12H		9H-12H	13H30-16H	9H-12H	
Trésorerie de Conlie		13H-16H	8H15-12H	13H-16H			8H15-12H	13H-16H	8H15-11H30	
Trésorerie de Marolles les B.	9H-12H		9H-12H		9H-12H30		9H-12H30		9H-12H	
Trésorerie de La Ferté-Bernard	9H-12H	13H30-16H			9H-12H	13H30-16H			9H-12H	13H30-15H30
Trésorerie de Montval sur Loir		13H30-16H	9H-12H	13H30-16H	9H-12H		9H-12H		9H-12H	
Trésorerie de La Suze	9H-12H	13H30-16H	9H-12H	13H30-16H	9H-12H		9H-12H	13H30-16H		